

INFO CEFIEC

N°57
.....
mai
2026

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'INFIRMIÈRE 12 MAI 2026

P.06



**NOS INFIRMIÈRES.
NOTRE FUTUR.**

Journée Internationale des Infirmières 2026
Le pouvoir d'agir des infirmières sauve des vies



CII

Conseil International
des Infirmières

La voix mondiale des soins infirmiers

80^e JNE à Biarritz : le programme

P.18

Ça se passe en régions

P.19



Pour être contacté,
scannez le QR code

IL N'Y A PAS UNE BANQUE PLUS HOSPITALIÈRE QU'UNE BANQUE DÉDIÉE À LA FONCTION PUBLIQUE.

Près de 2 millions de Sociétaires ont choisi de nous faire confiance. Parce que nous connaissons bien les besoins des agents de la Fonction publique : première affectation, déménagement suite à une mutation, achat immobilier⁽¹⁾ et pour tous les autres moments de la vie qui comptent, la CASDEN se tient toujours à vos côtés.



La banque coopérative
de la Fonction publique

Rendez-vous sur casden.fr* ou retrouvez-nous chez



*Coût de connexion selon votre opérateur.

⁽¹⁾Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L 313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros. • Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Conception : •becoming • Crédits photos : SolAir • Illustrations : ©Frédéric Rébéna • Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Ne pas jeter sur la voie publique.

Sommaire

06



JOURNÉE INTERNATIONALE
DE L'INFIRMIÈRE

09. Réforme 2026 de la formation infirmière
10. Certification périodique professionnelle



12



ACTUALITÉS

12. Conférence européenne FINE
14. Salon infirmier : atelier "Repenser la gouvernance"



16



THÉORIES EN SI

16. Les différentes portées des théories
en sciences infirmières



18



JNE BIARRITZ

18. JNE Biarritz : demandez le programme !



19



... EN RÉGION

19. CER Hauts de France : Le service sanitaire
des étudiants en santé
21. CER Alsace : La prévention ça a du bon !
22. CER Bourgogne : Journée régionale de formation



Directrice de publication: Michèle APPELSHAEUSER. Directrices de rédaction: Michèle APPELSHAEUSER, Stella DELAVEAU. Conception & réalisation: Emmanuel AUGUSTINE. Crédit photos: Istock / Pixabay / CEFIEC. Impression: SMI IMPRIMERIE - 56 rue Frédéric Rabouison - 60600 CLERMONT. Administration: CEFIEC - 10 rue Audubon - 75012 paris - Tél: 01 43 40 68 20 - e-mail: contact@cefiec.fr

ACCOMPAGNER
LES AGENTS
DU SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,
C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.

**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 169 747 765,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris. Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 958 618 482,50 €. 552 120 222 RCS Paris. Siège social : 29 bd Haussmann 75009 PARIS, enregistrée auprès de l'ORIAS en qualité d'intermédiaire sous le n° 07 022 493 (<http://www.orias.fr>). SG est une marque de Société Générale.

Édito

Le CEFIEC s'associe pleinement par l'édition de ce numéro de l'Infocefiec N° 57 à la journée internationale infirmière portée par le CII. Cette attention prêtée à notre formidable profession est primordiale pour nous.

Le CEFIEC au cœur de la transformation

Dans un contexte de transformation profonde de la formation infirmière et d'évolution du métier socle, l'accès à une information fiable, structurée et opérationnelle n'a jamais été aussi stratégique. C'est précisément l'ambition portée par le CEFIEC, notamment au travers de l'InfoCefiec et des JT "Information", pensés pour vous accompagner, décrypter les évolutions en cours et vous apporter, de manière régulière, les clés de compréhension nécessaires.

Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin en poursuivant cet accompagnement, en dotant le site internet du CEFIEC de nouveaux outils, toujours plus accessibles et opérationnels. Plus qu'une vitrine institutionnelle, le site du CEFIEC s'impose aujourd'hui comme un véritable outil de référence au service des instituts, des formateurs et de l'ensemble de la profession.

Actualités institutionnelles, décryptage des textes réglementaires, prises de position, travaux en cours... le site permet de rester connecté en permanence aux enjeux de la profession. Dans un environnement où les évolutions sont rapides, il constitue un repère fiable pour comprendre, anticiper et agir.

Mais au-delà de l'information, le site propose également des ressources concrètes : documents de référence, productions issues des groupes de travail, outils d'accompagnement, retours d'expériences... Autant de contenus directement mobilisables par les équipes pédagogiques et les directions d'instituts.

C'est aussi un espace de valorisation collective. Il donne à voir l'engagement du réseau, la richesse des travaux menés et la capacité du CEFIEC à porter une vision structurée et ambitieuse de la formation infirmière. En ce sens, le site joue un rôle clé : il ne se contente pas d'informer, il fédère, il outille et il accompagne.

Dans la continuité de cette dynamique, le CEFIEC franchit aujourd'hui une étape supplémentaire avec la mise en ligne d'un espace dédié à l'accompagnement de la réforme et de l'évolution du métier socle infirmier, accessible via CEFIEC Formations.

L'ambition est claire : proposer un cadre structuré, lisible et opérationnel pour accompagner les acteurs dans cette transformation majeure.

Cet espace a été pensé comme une véritable boîte à outils. Il permet d'accéder à des contenus organisés, pédagogiques et directement exploitables : repères méthodologiques, analyses, ressources documentaires, éclairages sur les évolutions en cours... Le tout en s'appuyant sur les données probantes disponibles, afin de sécuriser les pratiques et d'objectiver les choix.

L'enjeu est double : apporter de la clarté dans un contexte complexe, et offrir des outils concrets pour passer de la compréhension à l'action.

Ce nouvel accès vient compléter et renforcer l'écosystème existant. Il traduit une volonté forte du CEFIEC : ne pas seulement accompagner la réforme, mais en être un acteur structurant, en donnant aux professionnels les moyens de se l'approprier pleinement.

Cet espace sera officiellement présenté lors des Journées Nationales d'Étude de Biarritz, un moment clé pour découvrir l'ensemble des fonctionnalités et s'en saisir collectivement. Nous vous invitons à venir nous rejoindre nombreux à ces journées, moment annuel fort d'échange et de rencontres.

Plus que jamais, le CEFIEC est au service de ses adhérents. Une association à l'image de son site internet où l'on s'informe, où l'on trouve des réponses, mais surtout où l'on construit, ensemble, l'avenir de la formation infirmière.



Michèle APPELSHAEUSER

Présidente du CEFIEC National



JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'INFIRMIÈRE 12 MAI 2026

▶ Investir dans le développement
de la profession

▶ Réduire les écarts
d'accès aux soins

▶ Promouvoir l'éducation
à la santé

▶ Innover et accompagner
le changement

▶ Encourager la collaboration
interdisciplinaire

▶ Faire face aux crises sanitaires

Journée internationale de l'infirmière :

*Donner du pouvoir d'agir aux infirmières :
un levier pour atteindre les objectifs de santé publique actuels et futurs*

Par Christophe Debout, Vice-président en charge des relations internationales

Comme chaque année, le 12 mai, le Conseil international des infirmières (CII) organise la journée internationale des infirmières (JII) afin de mettre en exergue la contribution qu'apportent les membres de cette profession au sein des systèmes de santé. Un slogan résume le thème retenu pour la JII 2026⁽¹⁾ : « le pouvoir d'agir des infirmières sauve des vies ». Le CII incite les décideurs au sein des systèmes de santé à donner du pouvoir d'agir aux infirmières afin qu'elles puissent exercer pleinement leur profession et ainsi maximiser la contribution qu'elles apportent à l'atteinte des résultats en matière de santé de la population. Lors de son élection à la présidence du CII en juin 2025, le Dr José Luis Cobos Serrano avait indiqué que l'empowerment serait le mot d'ordre de son mandat. Redonner du pouvoir d'agir aux infirmières implique d'éliminer les obstacles qui empêchent les infirmières d'utiliser pleinement leurs connaissances et leurs compétences et de permettre aux infirmières d'être force de proposition dans les discussions qui concernent l'évolution de l'offre de soins. Cette thématique s'inscrit dans une stratégie plus large soutenue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Investir dans le développement
de la profession infirmière :
un axe fort de la stratégie de l'OMS

L'OMS a maintes fois souligné dans ses prises de positions que le groupe professionnel infirmier constitue un des piliers des systèmes de santé à travers le monde⁽²⁾. Il rassemble un très grand nombre de professionnels et se subdivise en une multitude de métiers mais aussi de contextes de soins. En outre, l'approche infirmière qu'elle s'adresse à un patient, ou plus largement à la population d'un territoire, se caractérise par la proximité et la confiance accordée à cette profession par les citoyens ; ces deux facteurs renforcent l'accessibilité aux prestations de soins infirmiers et l'efficacité des interventions infirmières. Le positionnement des infirmières à la croisée de l'approche clinique et de l'approche populationnelle, leur permet de relever à la fois les défis sanitaires individuels mais aussi systémiques, favorisant ainsi des changements

durables. L'atteinte des objectifs de développement durable⁽³⁾ dans le domaine de la santé, notamment la couverture sanitaire universelle, passe nécessairement par un renforcement de la contribution apportée par les professionnels infirmiers. L'OMS monitorise attentivement l'évolution de la profession infirmière dans le monde en partenariat avec le CII. Deux rapports, publiés respectivement en 2020⁽⁴⁾ et en 2025⁽⁵⁾, ont dressé un état des lieux international des effectifs infirmiers. Sur la base des préconisations formulées à l'issue du premier rapport, un plan stratégique ciblé a été développé dès 2021⁽⁶⁾ conformément à la résolution de l'Assemblée mondiale de la santé. Ce plan stratégique a été décliné dans chacune des régions OMS et a été récemment actualisé suite aux évolutions constatées dans le rapport publié en 2025. Ce plan stratégique incite les états membres à investir dans le développement de la profession infirmière, il repose sur quatre piliers : la formation, les effectifs, le leadership et les prestations de soins. Œuvrer à l'échelle nationale dans ces quatre axes permet de conforter les stratégies visant à relever les principaux défis de santé publique contemporains. Quelques exemples peuvent être dégagés de ces rapports, ils illustrent les bénéfices attendus de la libération du potentiel infirmier.

Réduire les écarts en matière d'accès aux
soins et d'équité dans le domaine de la santé

Les infirmières, dotées d'une autonomie clinique suffisante et des compétences requises, peuvent réduire considérablement les inégalités en matière de santé en permettant aux populations qui résident dans des territoires mal desservis d'accéder aux soins. Dans de nombreuses régions du monde, les infirmières sont les seules professionnelles de santé facilement accessibles, en particulier dans les zones rurales ou économiquement faibles. En élargissant le domaine de compétences des infirmières ou en introduisant l'exercice infirmier en pratique avancée dans le système de santé, l'offre de soins se trouve ainsi renforcée. Les soins sont disponibles là où ils sont le plus nécessaires sans que leur qualité en soit amoindrie tout en étant de surcroît efficaces. Les infirmières qui exercent au cœur des territoires peuvent également mener des campagnes de vaccination, des programmes de

promotion de la santé maternelle infantile et des initiatives visant à fluidifier le parcours de soins des patients vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques, améliorant ainsi directement les résultats de soins des personnes appartenant à des groupes vulnérables.

Promouvoir l'éducation à la santé
et la prévention

Les infirmières, dotées de ressources et d'autonomie, peuvent transformer un système de santé par trop orienté sur l'approche curative et promouvoir l'éducation à la santé et la prévention. Ces initiatives peuvent cibler la nutrition, l'hygiène de vie ou encore la santé mentale. Elles peuvent également mener des actions de prévention des maladies prévalentes. Proximité et confiance sont les deux mots clés qui peuvent faire la différence dans ce domaine et emporter l'adhésion de la population.

Innover et accompagner le changement
sur une perspective systémique

Lorsque les infirmières sont associées à l'élaboration des politiques de santé et exerce un leadership, les systèmes de santé tendent à être davantage centrés sur le patient et à gagner en efficacité. Beaucoup d'infirmières sont à l'origine de l'introduction d'innovations dans le domaine de la santé en proposant notamment des solutions visant à améliorer l'accès aux soins et à réduire les réadmissions à l'hôpital. Lorsque des infirmières siègent dans les instances décisionnelles, elles peuvent également plaider en faveur de changements systémiques, tels que de meilleurs ratios de personnel, de meilleures conditions de travail et des modèles de soins intégrés, qui contribuent à de meilleurs résultats pour les patients, une amélioration de la qualité de vie au travail et à une réduction des coûts de santé.

Faire face aux crises sanitaires
contemporaines et futures
à l'échelle mondiale

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la contribution essentielle des infirmières dans la gestion des crises. Des infirmières dotées des moyens nécessaires peuvent exercer leur

1 <https://www.icn.ch/fr/actualites/apel-du-cii-pour-la-journee-internationale-des-infirmieres-2026-le-pouvoir-dagir-des>
2 <https://www.nursingnow.org>
3 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
4 <https://www.who.int/publications/i/item/9789240003279>
5 <https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-05/SOWN%202025.pdf>
6 <https://www.who.int/publications/i/item/9789240033863>

leadership en coordonnant les efforts de préparation aux situations d'urgence, de lutte contre les infections et de promotion de la santé lors d'épidémies ou de pandémies. En investissant dans la formation des infirmières et en leur confortant leur leadership, les états membres de l'OMS peuvent mettre en place des systèmes de santé plus résilients, capables de faire face à de futures pandémies et à d'autres menaces sanitaires mondiales dans un contexte international très tendu.

Encourager la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle qui reconnaît la contribution spécifique apportée par chaque catégorie de professionnels

Les infirmières jouent un rôle de trait d'union entre les patients, les médecins, les travailleurs sociaux et les structures de soins. Leur approche globale des situations de soins des soins coordonnés et intégrés, répondant non seulement aux besoins de soins médicaux, mais qui abordent également les déterminants sociaux de la santé, tels que le logement, la sécurité alimentaire et l'emploi. Le leadership infirmier peut permettre aux équipes d'améliorer la continuité des soins, de réduire les erreurs et d'accroître la satisfaction des patients, ce qui, à terme, contribue à une meilleure santé de la population.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES NATIONALES

Pour libérer le potentiel des infirmières, l'OMS encourage les gouvernements des pays membres à investir dans leur formation, leur accorder une plus grande autonomie dans les textes législatifs et réglementaires qui régissent leur exercice et les associer aux processus décisionnels à quelque niveau que ce soit. Selon l'OMS, les décideurs politiques devraient reconnaître les infirmières comme des partenaires essentiels dans la conception des systèmes de santé et l'allocation des ressources. Cette évolution contribuera à créer des territoires en meilleure santé et plus équitables, et bâtir un avenir où chacun aura accès aux soins dont il a besoin. Pour l'OMS et le CII, la question n'est plus de savoir si les infirmières peuvent améliorer la santé de la population, mais à quelle vitesse les décideurs leur donneront les moyens de le faire. Les orientations du plan stratégique de l'OMS prennent un sens particulier en France alors que la profession infirmière traverse actuellement une nouvelle étape de son évolution. L'exercice de l'infirmière généraliste a été repensé, la formation infirmière initiale actualisée sera déployée dès la rentrée 2026, une nouvelle spécialité infirmière a été créée et l'exercice en pratique avancée accueille désormais une pluralité de modèles de mise en œuvre en intégrant les spécialités au profil d'infirmière en pratique avancée introduit en 2018.

Espérons que nos décideurs politiques feront des quatre piliers du plan stratégique de l'OMS des éléments structurants de leur feuille de route dans le domaine des soins infirmiers alors que de nombreux dossiers restent à traiter (réingénierie du diplôme d'infirmière puéricultrice, détermination des ratios soignants/patients, ...). ♦



**12 MAI 2026
DONNER DU POUVOIR D'AGIR
AUX INFIRMIÈRES**



**NOS INFIRMIÈRES.
NOTRE FUTUR.**

Journée Internationale des Infirmières 2026

Le pouvoir d'agir des infirmières sauve des vies

RÉFORME 2026

DE LA FORMATION INFIRMIÈRE :

une dynamique collaborative entre universités et IFSI en construction

Par Isabelle BAYLE et Marielle BOISSART

L'arrêté du 20 février 2026 vient impulser une nouvelle étape dans l'universitarisation de la formation en soins infirmiers. Ce texte consolide le partenariat entre universités et Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), sur la base d'une co-construction renforcée des dispositifs pédagogiques, d'une harmonisation nationale, et d'un ancrage territorial. À quelques mois du lancement effectif, de nombreux territoires se mobilisent pour traduire ces ambitions en actions concrètes. Vous retrouvez ici la synthèse des propos des différentes régions recueillis lors du conseil d'administration du 19 mars 2026.

favorisant la réussite étudiante.

Au-delà des périmètres institutionnels, l'envie de "faire avec" domine : mutualisation des compétences, convergence des cultures professionnelles et partage d'expertises pédagogiques. Cette collaboration interinstitutionnelle constitue une avancée significative vers une véritable communauté académique en sciences infirmières.

Les réflexions engagées portent également sur la mutualisation des enseignements entre établissements du même territoire, permettant à la fois une cohérence pédagogique et une optimisation des ressources humaines disponibles. La construction de périodes fixes pour les évaluations communes émerge comme un levier de coordination, garantissant une meilleure lisibilité des parcours étudiants et une harmonisation des pratiques d'évaluation. Enfin, la mutualisation des places de stage fait partie des chantiers prioritaires : elle vise à fluidifier les parcours cliniques, à diversifier les expériences professionnelles et à assurer une répartition plus équitable des terrains de stage entre les étudiants du même bassin universitaire.

Ces initiatives traduisent une volonté collective d'articuler les forces des universités et des IFSI pour bâtir un modèle de formation plus cohérent, équitable et durable à l'échelle territoriale.

Infirmières (DUSI) – ou structures équivalentes – tendent à occuper une position pivot dans de nombreux territoires. Reconnus par l'ensemble des acteurs comme des maillons centraux, ils assurent une fonction d'articulation stratégique entre les universités et les IFSI : coordination des groupes de travail, partage d'informations, harmonisation des orientations pédagogiques et soutien méthodologique à la construction de la maquette commune.

Cette organisation émergente montre que, même en l'absence de cadre national explicite, les acteurs parviennent à inventer des formes de gouvernance territoriale fonctionnelles. Cependant, la consolidation de cette architecture nécessitera, à terme, une clarification institutionnelle afin de sécuriser la légitimité de ces instances et d'assurer une équité de fonctionnement entre tous les territoires.

4. Une implication encore faible des étudiants et des acteurs de terrain

Alors que la réforme met l'accent sur l'adéquation entre formation et réalité professionnelle, les étudiants et les référents de stage restent, pour l'instant, peu associés aux discussions. Leur participation serait pourtant précieuse pour éclairer les besoins en compétences, les attentes pédagogiques ou les conditions de stage.

Les futurs axes de travail pourraient donc viser à renforcer la voix des usagers de la formation – qu'ils soient étudiants ou professionnels accompagnateurs – afin d'assurer une conception plus représentative.

5. Des groupes de travail centrés sur les grands axes pédagogiques

Les GT s'organisent autour de thématiques clés avec par exemple une :

- Élaboration de la maquette pédagogique commune
- Organisation des stages avec rédaction d'une charte d'encadrement commune, des process en lien avec la validation des stages, la place de la simulation en santé...
- Intégration du cadre national et de consolidation

1. Une mise en route active sur la majorité des territoires

Depuis la publication de l'arrêté, la dynamique s'est enclenchée plus ou moins rapidement. Dans la plupart des régions, des groupes de travail (GT) se sont constitués, réunissant régulièrement les acteurs concernés à un rythme soutenu – souvent toutes les deux semaines. Ces rencontres traduisent la volonté d'une mise en œuvre pragmatique et coordonnée de la réforme, même si les calendriers sont particulièrement denses.

Notons ici, que sur certains territoires universitaires aucune réflexion commune n'a débuté. La structure universitaire se positionnant comme « sachant » en imposant les choix qui lui semble les plus opportuns sans tenir compte des particularités du public primo-entrant, des spécificités des instituts de formation et des particularités pédagogiques conduisant à la professionnalisation des différents acteurs.

L'enjeu est d'assurer la cohérence entre les orientations nationales et l'adaptation aux réalités locales, tout en respectant un délai resserré pour la mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2026.

2. Un engagement fort des acteurs de la formation

Directeurs d'IFSI, cadres de santé formateurs et formateurs permanents, enseignants-chercheurs universitaires et chargés de mission pour l'universitarisation se mobilisent autour d'une vision commune : construire, ensemble, une formation plus intégrée, adossée à la recherche et

Les Départements Universitaires des Sciences

- Place du numérique en santé dans la construction des parcours d'apprentissage...

Ces travaux dessinent la structure future du cursus infirmier rénové, en cherchant à garantir cohérence, lisibilité et qualité académique. L'accompagnement national des équipes locales est ici essentiel pour soutenir la convergence des approches.

6. Des inquiétudes face aux échéances et aux contraintes temporelles

Malgré la mobilisation, la mise en œuvre dans un délai court reste une préoccupation récurrente. Les équipes doivent produire la maquette pédagogique commune, obtenir l'accréditation universitaire et préparer le déploiement dans les IFSI avant la rentrée.

Dans de nombreux établissements, les équipes expriment un sentiment d'insécurité lié à la pression du calendrier et à la crainte de ne pas être prêtes pour la rentrée. Au-delà de la contrainte temporelle, subsistent des interrogations profondes sur la place et l'identité professionnelle des cadres de santé formateurs et des formateurs

permanents au sein des IFSI, particulièrement dans un contexte de rapprochement avec l'université. (lien avec le livre blanc ?)

La méconnaissance du fonctionnement universitaire, de ses instances de gouvernance et de ses logiques administratives accentue ce sentiment de flou institutionnel. Les acteurs ont parfois le sentiment d'évoluer dans un espace en transition, où les repères habituels se redéfinissent sans qu'un cadre stabilisé soit encore établi.

Les personnels administratifs partagent également ces inquiétudes. Plusieurs conseils régionaux ont d'ores et déjà annoncé la transformation, voire la suppression de certains postes administratifs ou pédagogiques, alimentant la crainte d'une perte de reconnaissance et de visibilité des métiers de soutien à la formation.

Dans l'ensemble, ces incertitudes mettent en évidence le besoin d'une communication nationale plus structurée et de dispositifs d'accompagnement adaptés, afin de sécuriser la transition, soutenir les équipes et garantir la cohésion des dynamiques locales. Cette confiance renouvelée entre institutions, indispensable à la réussite de la réforme, ouvre naturellement vers la question d'un pilotage concerté et d'un accompagnement

territorial différencié, fondements nécessaires à une mise en œuvre réussie et équitable de la réforme 2026.

La réforme du 20 février 2026 amorce une transformation de fond de la formation infirmière, mêlant exigence universitaire et ancrage territorial. Cette première phase de mise en œuvre révèle une forte dynamique collective, mais aussi des tensions organisationnelles propres à toute transition.

Ainsi, l'engagement des acteurs dépasse la simple adaptation réglementaire : il s'agit d'une véritable co-construction d'un écosystème de formation, fondé sur la confiance, la concertation et la reconnaissance mutuelle des expertises. Cette dynamique marque un tournant dans la collaboration entre universités et IFSI, où la gouvernance partagée devient le moteur d'une modernisation en profondeur du dispositif de formation en soins infirmiers.

L'enjeu des mois à venir sera de consolider ces partenariats, d'impliquer davantage les étudiants et les terrains de soins, et de garantir une universitarisation au service du développement des compétences et de l'identité professionnelle infirmière. ♦

CERTIFICATION PÉRIODIQUE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

Perspectives pour les formateurs en IFSI

Par Christophe Debout et Michèle Appelshaeuser

Toujours investi dans les évolutions de la profession infirmière, le CEFIEC a contribué à la conception du référentiel de certification périodique des infirmiers généralistes en participant au groupe de travail initié par le CNPI (Conseil National Professionnel Infirmier). Ce dispositif vise à garantir le maintien et l'actualisation des compétences des professionnels, la qualité de leurs pratiques et la sécurité des soins tout au long de leur carrière.

du dispositif précités. Elle fixe un parcours de certification auquel doit se conformer le professionnel de santé et liste des activités identifiées comme validantes en regard de chacun des quatre axes du référentiel.

Ces référentiels ont été validés par le ministère de la Santé et leur publication est intervenue en février dernier.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ CONCERNÉS PAR CETTE OBLIGATION

Le dispositif concerne l'ensemble des professionnels de santé régulés par un ordre professionnel, soit les médecins, les sage-femmes, les pharmaciens, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les chirurgiens-dentistes.

Aussi, la certification périodique s'adresse à tous les infirmiers en exercice relevant de l'Ordre National des Infirmiers (ONI), quel que soit leur mode d'exercice.

Cependant le ministère de la santé n'a pour l'instant pas précisé, en dépit de demandes réitérées des CNP de la profession infirmière, si les cadres de santé, les cadres supérieurs de santé et les directeurs de soins seraient ou non exonérés de cette obligation.

PÉRIODICITÉ DE LA RECERTIFICATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La durée du cycle de certification est fixée à terme à 6 ans pour l'ensemble des professionnels concernés. Toutefois, une période transitoire de 9 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2031) est accordée à ceux déjà diplômés au 1er janvier 2023.

MODALITÉS PRATIQUES DE MISE EN ŒUVRE

► 1. Le parcours de certification et les actions validantes

Chaque professionnel devra réaliser un parcours personnalisé composé d'actions choisies parmi celles définies dans le référentiel développé par le CNP dont il relève. Ces actions, réparties selon les quatre axes du référentiel sont de nature variée :

- › Formations continues (modules théoriques ou pratiques).
- › Évaluations des pratiques professionnelles (EPP).
- › Participation à des programmes d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
- › Activités de recherche
- › Publications
- › Activités d'enseignement
- › Tutorat
- › ...

Le professionnel est libre de choisir les actions dans le référentiel qui correspondent le mieux aux caractéristiques de son exercice et à ses besoins.

► 2. Portfolio individuel numérisé sécurisé

La plateforme " Ma Certif'Pro Santé ", placée sous la responsabilité du ministre chargé de la santé, va centraliser tous documents preuves nécessaires au suivi des actions réalisées par les professionnels de santé concernés. Chaque infirmier disposera d'un compte individuel sécurisé (portfolio) qui retracera les actions de certification validantes réalisées. Pour valiser une action, il lui appartiendra :

- › De téléverser une attestation, ou tout autre justificatif correspondant.
- › De sélectionner l'axe concerné (1, 2, 3 ou 4) pour classer l'action de façon conforme.
- › D'ajouter un court descriptif pour contextualiser l'objectif et la durée.
- › De valider l'action dans ton portfolio afin qu'elle puisse être prise en compte dans ton cycle.

Les actions enregistrées dans les systèmes nationaux, comme le DPC, devraient être enregistrées automatiquement pour réduire la saisie manuelle.

En outre, cette plate-forme adressera aux professionnels des notifications et des rappels pour les aider à planifier leurs actions en regard des échéances.

CONTRÔLE ET SANCTIONS

Le contrôle du respect de l'obligation assuré par l'Ordre professionnel concerné (ONI pour les infirmiers), À la fin du cycle, l'Ordre vérifie trois éléments :

- Le nombre d'actions effectuées dans le cadre du parcours du professionnel.
- La conformité des actions avec le référentiel.
- La cohérence des justificatifs et des preuves transmises.

En cas de non-respect, des sanctions peuvent être prononcées, allant jusqu'à la suspension de l'autorisation d'exercer.

QUELLES IMPLICATIONS POUR LES INFIRMIERS ET LES CADRES DE SANTÉ EXERÇANT EN IFSI ?

Cette obligation nouvelle imposée aux professionnels de santé a potentiellement des conséquences pour les infirmiers et les cadres de santé exerçant en IFSI tant au niveau personnel que dans le cadre l'exercice de leurs fonctions.

Au niveau personnel tout d'abord, les infirmiers exerçant la fonction de formateur, et plus largement tout formateur par mesure de prudence dans l'attente de l'obtention d'une clarification du Ministère de la santé concernant les attendus relatifs à la filière d'encadrement devront :

- Prendre connaissance du référentiel de certification périodique en fonction du diplôme qu'il possède (IDE, IPDE, IBODE, IADE ou IPA).
- Intégrer la nature du parcours de certification attendu et identifier les actions validantes dans chacun des quatre axes.
- Concevoir son parcours en fonction de ses besoins et des opportunités qui s'offrent à lui dans son environnement professionnel.
- Prendre la précaution de récupérer les documents preuves au terme de la réalisation de toute action validante.
- Identifier si des actions validantes ont déjà été effectuées depuis le 1er janvier 2023 afin de colliger les attestations correspondantes et les conserver.
- Téléverser ces documents dès que l'accès au portfolio numérique sera effectif.

DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DE SA FONCTION

En IFSI, les formateurs interviennent auprès de publics principalement constitués d'étudiants en soins infirmiers mais également auprès de professionnels dans le cadre des activités de formation continue proposées par leur structure.

Durant la période de déploiement de la certification périodique des professionnels, la contribution apportée par les formateurs en IFSI pourra prendre plusieurs formes :

- › Information et sensibilisation
 - Informer les étudiants en soins infirmiers et les professionnels infirmiers en exercice sur l'obligation de certification périodique, ses enjeux et ses modalités.
 - Expliquer le lien entre formation continue, DPC et certification périodique.
- › Conseils en matière de choix des actions
 - Aider les professionnels à identifier les actions de certification les plus adaptées à leur pratique (ex : formations, EPP, projets qualité).
 - Les orienter vers les ressources (référentiels, plateformes de formation, portfolio).
- › Intégration dans les programmes de formation qu'ils développent
 - Intégrer des modules sur la certification périodique dans les programmes de formation initiale et continue.
 - Préparer les futurs professionnels à la gestion de leur portfolio et à la planification de leur parcours de certification.
- › Production des documents preuves aux professionnels apportant leur contribution dans les activités de l'IFSI (cours, jury, ...)

En outre, si vous apportez votre contribution aux activités du CNP dont vous dépendez vous pourrez faire remonter des informations quant à la mise en œuvre effective du référentiel mais également participer à l'évolution de votre référentiel.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT

Des campagnes de communication à destination des professionnels concernés seront mises en œuvre prochainement par le ministère de la Santé, les CNP, les ordres professionnels et l'ANS.

L'ANS mettra à disposition le portfolio individuel durant l'année 2026

Ces mesures devraient permettre à terme l'intégration de cette obligation dans le quotidien des professionnels concernés.

CONCLUSION

La certification périodique obligatoire représente une évolution majeure pour les professionnels de santé en France. Pour les infirmiers formateurs, elle implique d'engager des activités d'information, d'accompagnement et de préparation des futurs professionnels et de ceux déjà en exercice à cette nouvelle obligation. En s'appropriant ce dispositif, les formateurs contribuent à garantir la qualité des soins et la pérennité des compétences infirmières.

La mission de chaque formateur est désormais d'intégrer cette dimension dans son exercice mais aussi dans sa pratique pédagogique et d'en faire un levier de professionnalisation pour les infirmiers d'aujourd'hui et de demain. ♦

RESSOURCES UTILES

Référentiels de certification périodique des professionnels de santé : <https://bulletins-officiels-social.gouv.fr/sites/textes-officiels/files/2026-02/SFHH2605575A.pdf> Accédé en avril 2026 (IDE : pp1036 à 1080, IADE : pp1081 à 1145, IBODE : pp1146 à 1189, IPA : pp1190 à 1237 et IPDE : pp 1238 à 1258)

ONI : <https://www.ordre-infirmiers.fr/la-certification-periodique-des-infirmiers-des-2023-pour-accompagner-l-actualisation-des-acquis> Accédé en avril 2026

ANS : <https://esante.gouv.fr> Accédé en avril 2026



CONFÉRENCE FINE PARME

DES 05 ET 06 MARS 2026

Les 05 et 06 mars 2026, FINE EUROPE a organisé une conférence à l'Université de Parme ayant pour thème :

« Renforcer la formation infirmière pour avenir plus sûr »

FINE, la Fédération Européenne des Enseignants en Sciences Infirmières, a su fédérer, comme elle le fait tous les deux ans, des formateurs de différents pays européens qui ont présenté lors des sessions parallèles leurs travaux en lien avec cette thématique. Ceux-ci ont mis en exergue des outils innovants au service de la formation en Sciences Infirmières.

Nous avons également eu la chance en sessions plénières d'écouter des conférenciers de grande qualité, dont vous trouverez l'ensemble des présentations sur le site internet :

WWW.FINE-EUROPE-EU

Ces rencontres riches et ces partages d'expériences avec nos collègues ont permis une nouvelle fois de montrer qu'à travers ces événements, l'Europe des formateurs en Sciences Infirmières se construisait tous ensemble afin de faire reconnaître la formation infirmière.

Bien sûr, le CEFIEC était présent et les interventions de Michèle APPELSHAUESER, Isabelle



BAYLE et Marielle BOISSART du Bureau National ont été très appréciées. De plus, Isabelle BAYLE et Marielle BOISSART, en cette année de Jeux Olympiques, ont reçu la médaille de bronze pour le poster qui a été présenté. Bravo à elles !

Mais je ne vous en dis pas plus, je vous laisse continuer à parcourir cet InfoCEFIEC pour en savoir plus. Grazie à l'équipe des formateurs et étudiants italiens qui ont su nous accueillir dans cette belle ville de Parme et n'hésitez pas à participer aux prochains événements de FINE.

SAVE THE DATE
POUR NOTRE PROCHAIN WORKGROUP
À PORTO
LES 19 ET 20 NOVEMBRE 2026.

A bientôt et Européennement votre.

Jean-Francois JEZEGOU,
Président du CER Alsace,
Trésorier FINE,
Directeur IFSI St Vincent Strasbourg

FINE Europe 2026 :

une contribution française structurante pour les enjeux de la formation infirmière

À l'occasion du congrès FINE Europe 2026, qui s'est tenu à Parme les 5 et 6 mars, le CEFIEC a porté une contribution scientifique particulièrement remarquée avec 4 communications, illustrant l'engagement de la France dans la transformation de la formation infirmière à l'échelle européenne.

LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS INFIRMIERS : UN ENJEU EUROPÉEN MAJEUR

Marielle Boissart et Michèle Appelshaeuser

Cette communication orale a mis en évidence l'augmentation préoccupante du stress chez les étudiants en soins infirmiers en Europe et ses conséquences sur l'engagement et la réussite des parcours. Elle souligne le rôle déterminant des compétences psychosociales (CPS) comme levier stratégique pour soutenir à la fois la réussite académique et la santé mentale des étudiants.

L'étude présentée, menée auprès de plus de 1 000 étudiants, montre notamment que des ressources telles que l'auto-efficacité et l'intelligence émotionnelle constituent des facteurs protecteurs face au stress. Elle positionne les CPS comme une « infrastructure invisible de la qualité des soins », devant être intégrée explicitement dans les curricula.

MODÈLES ET THÉORIES EN SCIENCES INFIRMIÈRES : VERS UN REPOSITIONNEMENT DISCIPLINAIRE

Marielle Boissart et Michèle Appelshaeuser

Dans un contexte de réforme profonde du diplôme d'État infirmier, cette communication orale a analysé le rôle des modèles et théories en sciences infirmières dans la refonte de la formation.



Elle met en évidence un changement épistémologique majeur : le passage d'une formation centrée sur les actes à une formation structurée autour de la pensée infirmière, intégrant explicitement le métaparadigme (personne, santé, environnement, soins) et les différents niveaux de théorisation. Ce repositionnement contribue à renforcer :

- L'identité disciplinaire ;
- La légitimité académique ;
- Le leadership clinique des infirmiers dans les systèmes de santé européens.

GOUVERNANCE DE L'UNIVERSITARISATION : UN LEVIER DÉCISIF

Poster scientifique : Marielle Boissart et Michèle Appelshaeuser

Ce poster a mis en évidence un enjeu central : la réussite de l'universitarisation repose d'abord sur la structuration de sa gouvernance.

Les résultats de l'enquête nationale du CEFIEC montrent une dynamique engagée mais encore hétérogène, avec des modèles de pilotage variables selon les territoires et une multiplicité d'acteurs. Cette diversité, si elle traduit une phase d'expérimentation, souligne surtout la nécessité de clarifier les responsabilités et de simplifier les instances.

Le développement des Départements Universitaires en Sciences Infirmières (DUSI) apparaît comme un levier structurant, tout comme l'accès effectif des étudiants aux ressources universitaires, véritable indicateur d'intégration.

L'enjeu clé est de passer d'une co-construction encore fragmentée à une gouvernance intégrée, lisible et stabilisée, au service de la reconnaissance académique des sciences infirmières.

UNIVERSITARISATION DE LA FORMATION INFIRMIÈRE : POSTER SUR LES EXPÉRIMENTATIONS

Poster scientifique : Marielle Boissart et Isabelle Bayle

Le poster consacré aux expérimentations universitaires en France a été distingué par un prix du jury, soulignant la qualité des travaux présentés et leur intérêt au niveau international.

Il met en évidence les avancées significatives permises par les expérimentations :
► Diversification des parcours et développement des passerelles,
► Renforcement des enseignements scientifiques et de l'interprofessionnalité,

► Montée en puissance de la mobilisation des données probantes.

Il souligne également les enjeux persistants, notamment les inégalités territoriales et la nécessité d'un cadre national structurant pour soutenir l'intégration universitaire pédagogique.

LA PERCEPTION DE L'ÉCO-SOIN PAR LES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS DE 1^{ÈRE} ANNÉE EN FRANCE

Poster scientifique : Isabelle Bayle et Isabelle Debray

À l'heure des transitions écologiques, le futur infirmier s'engage à réduire l'impact environnemental de ses pratiques tout en garantissant qualité et sécurité des soins. Cette étude menée dans trois instituts de formation français explore la manière dont les étudiants en soins infirmiers de première année intègrent la dimension du développement durable avant et après leur premier stage.

Inspirée du mouvement One Health et de la théorie de Martha Rogers, elle place l'environnement au cœur du soin, envisagé comme un système d'interactions entre l'humain et la nature. L'infirmier écoresponsable devient alors acteur d'une santé durable où l'environnement est reconnu comme un véritable partenaire du soin.

Une contribution française reconnue au niveau européen

Ces communications témoignent de la capacité du CEFIEC à porter une vision stratégique, à la croisée :

- Des enjeux pédagogiques ;
- Des transformations réglementaires ;
- Du développement disciplinaire des sciences infirmières.

Elles illustrent également le rôle clé des directeurs d'instituts et des acteurs de la formation dans l'accompagnement des réformes en cours, en France comme en Europe.

Dans un contexte de mutation profonde des systèmes de santé, la formation infirmière apparaît plus que jamais comme un levier structurant pour répondre aux défis contemporains : attractivité des métiers, qualité des soins, et développement des compétences fondées sur les données probantes. ♦

Salon infirmier : atelier "Repenser la gouvernance"

Un levier clé pour réussir l'universitarisation de la formation infirmière

À l'occasion du Salon Infirmier 2026, le CEFIEC a animé un atelier particulièrement attendu intitulé : « Repenser la gouvernance pour réussir l'universitarisation de la formation infirmière ».

Co-animé par Michèle Appelshaeuser, Présidente du CEFIEC, et Marielle Boissart, Vice-présidente, cet espace d'échanges a réuni des acteurs nationaux, universitaires et territoriaux autour d'un enjeu stratégique majeur pour l'avenir de la profession infirmière.

UNE TRANSFORMATION STRUCTURELLE QUI INTERROGE LA GOUVERNANCE

L'universitarisation engagée avec la réforme 2026 constitue une évolution majeure, prolongeant la dynamique initiée par la réforme LMD de 2009. Elle vise à renforcer l'articulation entre formation, recherche et pratique, tout en contribuant à la structuration des sciences infirmières comme discipline universitaire.

Mais au-delà des évolutions pédagogiques, cette transformation pose une question centrale :

comment construire une gouvernance réellement partagée entre les multiples acteurs du système ?

En effet, la formation infirmière repose sur un écosystème complexe associant universités, instituts de formation, régions, ARS, établissements de santé et étudiants.

UN ATELIER INTERACTIF ANCRÉ DANS LES RÉALITÉS DE TERRAIN

L'atelier a été conçu comme un temps participatif, mobilisant les participants dès l'introduction grâce à des outils interactifs (Woodclap), permettant de qualifier les profils présents et de situer les dynamiques territoriales en matière de gouvernance.

Les échanges se sont appuyés sur les résultats de l'enquête nationale conduite par le CEFIEC fin 2025, mettant en évidence :

- › Une universitarisation déjà engagée (co-constructions avec les universités dans de nombreux territoires) ;
- › Une gouvernance encore hétérogène et peu lisible ;
- › Des besoins forts en structuration et en clarification du cadre.

UN CROISEMENT DE REGARDS NATIONAUX ET TERRITORIAUX

L'atelier a bénéficié de la richesse des interventions de :

- › Florie Weber (DGOS)
- › Catherine Naviaux-Bellec (DGOS)
- › Charlotte Bourbier (DGESIP)
- › Pauline Lenesley (DGESIP)
- › Kathia Siri (DGESIP, sous réserve)
- › Isabelle Bayle, Directrice du DUSI de Strasbourg

Ces contributions ont permis de croiser :

- › Les ambitions nationales de la réforme ;
- › Les attendus universitaires en matière de structuration disciplinaire ;
- › Les retours d'expérience concrets des territoires déjà engagés.

VERS UNE GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX ARTICULÉE

Les échanges ont mis en évidence un modèle de gouvernance en construction, reposant sur trois niveaux complémentaires :

- › Un niveau territorial, garant de la cohérence stratégique et du dialogue entre acteurs ;
- › Un niveau universitaire, structurant le pilotage pédagogique et scientifique ;
- › Un niveau local, incarné par les instituts de formation, qui conservent leur rôle central et leur ancrage professionnel.

Ce modèle vise à concilier **intégration universitaire et ancrage territorial et professionnel**, condition indispensable à la réussite de la réforme.

LA PLACE DÉTERMINANTE DES ACTEURS DE TERRAIN

Un point fort de l'atelier a été la mise en lumière du rôle essentiel des formateurs, des professionnels de santé et des étudiants dans la réussite de cette transformation. L'universitarisation ne peut être uniquement institutionnelle : elle doit être **portée et incarnée par les acteurs de terrain**, pleinement associés aux processus de gouvernance.

TROIS MESSAGES CLÉS À RETENIR

En conclusion, trois idées majeures ont émergé :

Une opportunité historique pour renforcer la discipline infirmière et développer la recherche en soins ;

Une exigence de gouvernance partagée, impliquant l'ensemble des parties prenantes ;

Un engagement collectif indispensable, au-delà des cadres réglementaires.

UN PROJET COLLECTIF EN CONSTRUCTION

Cet atelier a confirmé que l'universitarisation de la formation infirmière est déjà en marche, mais encore en construction.

Sa réussite dépendra moins des seuls textes que de notre capacité collective à bâtir une gouvernance équilibrée, lisible et inclusive.

Au-delà de la réforme, c'est bien la construction d'une université des sciences infirmières que nous avons collectivement à inventer. ♦



La MNH, partenaire affinitaire du CEFIEC

présente

MNH
CAMPUS

Nous accompagnons
les étudiants de la
santé et du social



Retrouvez nos équipes aux
80^e journées nationales
d'études du CEFIEC
les 20 et 21 mai à Biarritz



Bons Plans



Révisions



Actu & vie
étudiante



Jobs

➔ MNH Campus, le site de la MNH dédié aux étudiants :
quiz de révision, bons plans, podcasts de relaxation...



Rendez-vous sur
campus.mnh.fr

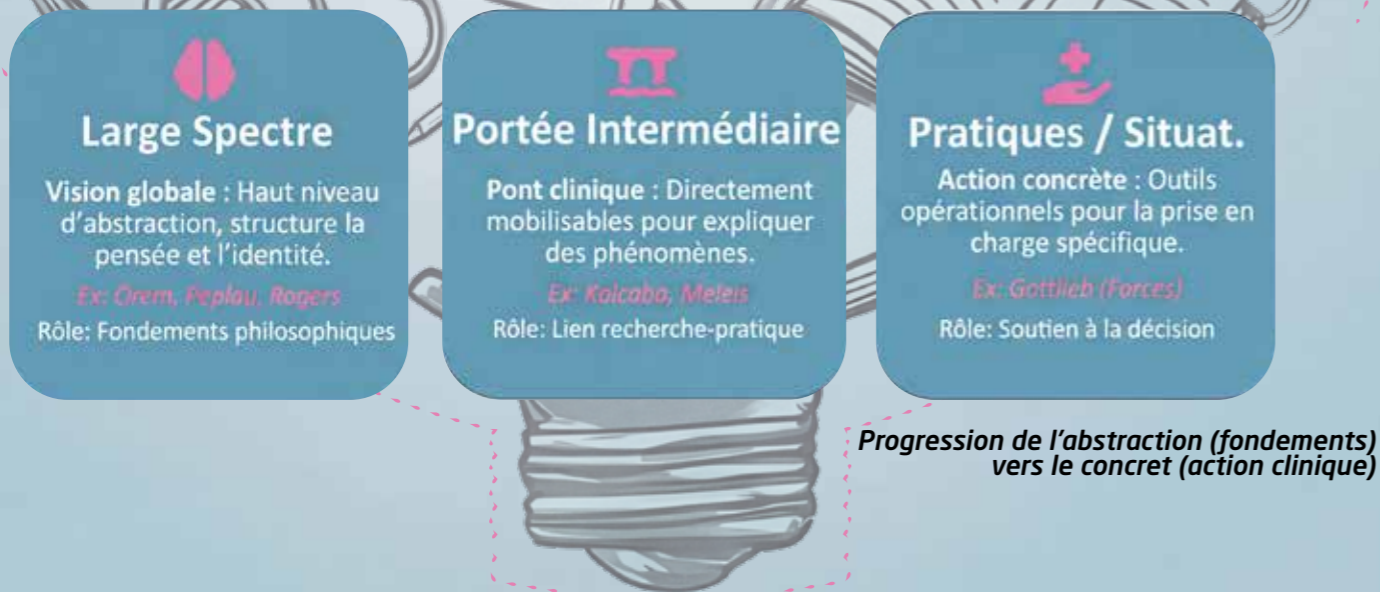
Direction des Partenariats Santé
Gauthier Martinez - gauthier.martinez@mnh.fr





Les différentes portées des théories en sciences infirmières : de la structuration disciplinaire à la transformation des pratiques

* Les 3 niveaux de portée des théories infirmières



Des sciences infirmières en pleine affirmation

Par Marielle Boissart et Isabelle Bayle

Les sciences infirmières connaissent aujourd'hui une dynamique de transformation majeure, portée à la fois par les évolutions législatives récentes et par la réforme de la formation infirmière. La reconnaissance du diagnostic infirmier, de la consultation, de l'accès direct et de l'usage des données probantes marque une étape décisive dans la consolidation du statut scientifique de la profession.

Dans ce contexte, la mobilisation des modèles conceptuels et des théories en sciences infirmières apparaît comme un levier essentiel pour structurer les savoirs, renforcer l'identité professionnelle et soutenir une pratique éclairée, réflexive et fondée sur des données probantes.

Cet article propose d'éclairer :
 > Le rôle structurant du métaparadigme infirmier
 > Les différentes portées des théories en sciences infirmières
 > L'intérêt de leur mobilisation dans la pratique

1. LE MÉTAPARADIGME INFIRMIER: SOCLE DE LA DISCIPLINE

Le métaparadigme infirmier, conceptualisé notamment par Jacqueline Fawcett (1995), constitue le niveau d'abstraction le plus élevé de la discipline. Il définit les concepts fondamentaux qui structurent la pensée infirmière : **la personne, la santé, l'environnement et le soin.**

Ces quatre concepts permettent :
 > De délimiter le champ disciplinaire ;
 > D'unifier les différentes approches théoriques ;
 > De donner une cohérence à la pratique infirmière.

Ainsi, le métaparadigme constitue un **cadre de référence commun**, indispensable pour comprendre les différentes théories et leurs usages.

2. LES DIFFÉRENTES PORTÉES DES THÉORIES EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Les théories en sciences infirmières se distinguent par leur **niveau d'abstraction** et leur **portée**, allant des cadres les plus généraux aux applications les plus concrètes.

LES THÉORIES À LARGE SPECTRE (GRANDES THÉORIES)

Les grandes théories proposent une vision globale du soin et de la discipline. Elles s'inscrivent dans un haut niveau d'abstraction et visent à structurer la pensée infirmière.

* voir le schéma des 3 niveaux de portée des théories infirmières p. 16

EXEMPLES :
 > La théorie du déficit d'autosoins de Dorothea Orem
 > La théorie des relations interpersonnelles de Hildegard Peplau
 > La théorie de l'être humain unitaire de Martha Rogers

Ces théories permettent :
 > De poser les fondements philosophiques et conceptuels ;
 > De définir la nature du soin infirmier ;
 > De structurer l'identité professionnelle.

LES THÉORIES DE PORTÉE INTERMÉDIAIRE
 Les théories de moyenne portée (middle-range theories) proposent un niveau d'abstraction intermédiaire. Elles sont plus directement mobilisables dans la pratique clinique.

EXEMPLES :
 > La théorie du confort (Kolcaba) ;
 > Les théories de la transition (Meleis) ;
 Elles permettent :
 > D'expliquer des phénomènes spécifiques (exemples : douleur, adaptation, transitions) ;
 > De guider l'évaluation et les interventions ;
 > De faire le lien entre recherche et pratique.

LES THÉORIES PRATIQUES OU SITUATIONNELLES
 Les théories pratiques (ou situationnelles) sont directement orientées vers l'action. Elles proposent des outils concrets pour la prise en charge des patients.

EXEMPLE :
 > Les approches centrées sur les forces (Gottlieb).

Ces théories permettent :
 > D'opérationnaliser la démarche clinique ;
 > De structurer le raisonnement infirmier ;
 > De soutenir la prise de décision.

3. POURQUOI MOBILISER LES THÉORIES EN PRATIQUE ?

La mobilisation des théories en sciences infirmières présente des bénéfices majeurs, à la fois pour les professionnels, les patients et le système de santé.

POUR LA PERSONNE SOIGNÉE : UNE APPROCHE GLOBALE ET PERSONNALISÉE

Les théories permettent de dépasser une approche strictement biomédicale pour :
 > Considérer la personne dans sa globalité (biologique, psychologique, sociale, spirituelle) ;
 > Respecter sa singularité ;
 > Favoriser son autonomie.

Elles contribuent ainsi à une **prise en charge centrée sur la personne**.

Pour les professionnels : autonomie et réflexivité

Les théories renforcent :
 > La capacité d'analyse clinique ;
 > La structuration du raisonnement infirmier ;
 > La prise de décision autonome.

Elles soutiennent également une **posture réflexive**, essentielle dans des contextes de soins complexes et évolutifs.

POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ : QUALITÉ ET LÉGITIMITÉ DES SOINS

À l'échelle collective, les théories participent à :

- > L'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ;
- > La professionnalisation des pratiques ;
- > La reconnaissance scientifique de la discipline.

Elles s'inscrivent pleinement dans une logique **d'evidence-based nursing**, articulant recherche, pratique et formation.

CONCLUSION : VERS UNE PRATIQUE ÉCLAIRÉE ET SCIENTIFIQUE

Les théories en sciences infirmières ne constituent pas un savoir abstrait réservé au champ académique. Elles sont au contraire des outils structurants, opérants et indispensables pour penser, guider et transformer la pratique.

Du métaparadigme aux théories pratiques, elles offrent une lecture cohérente et hiérarchisée du soin infirmier, permettant de relier les fondements disciplinaires aux situations cliniques concrètes.

Dans un contexte d'universitarisation et de reconnaissance accrue de la profession, leur appropriation par les formateurs et les professionnels constitue un enjeu majeur. Elle participe pleinement à la construction d'une identité professionnelle forte, réflexive et scientifique, au service de la qualité des soins et des besoins des populations. ♦

Référence :
 Fawcett J. *Analysis and Evaluation of Conceptual Models of Nursing*. 3rd ed. Philadelphia : FA Davis Company ; 1995.
 Académie des Sciences Infirmières. (2025, octobre). 3e webinaire : Les savoirs fondamentaux - Modèles et théories en sciences infirmières. <https://www.academie-sciences-infirmieres.fr/index.php/e-colloque/webinaire-2025>

Demandez le
PROGRAMME !**MERCREDI 20 MAI 2026****08h00** Accueil et élargement, café d'accueil, échanges et visite des stands des exposants**09h00 - 09h45** CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Michèle APPELSHAEUSER, présidente du CEFIEC; Nathalie DUVIVIER - QUESADA, Présidente du Comité d'Entente Régional AQUITAINE / et sous réserve : Ministères, Conseil régional, Ville de Biarritz, ARS, Université...

Animateurs de la journée : Sébastien DEVILLERS, conseiller communication du CEFIEC et Isabelle DEBRAY, Vice présidente CEFIEC**09h45 - 10h15** La formation initiale infirmière au service des stratégies du CII et de l'OMS

Dr Cobos, président du Conseil International des Infirmières

10h15 - 10h45 Pause - Visite des exposants**10h45 - 12h15** La parole est à vous !

Tribune d'actualités : Michèle Appelshaeuser, présidente du CEFIEC accompagnée des différentes parties prenantes

12h15 - 14h00 Pause déjeuner et visite des stands des exposants**14h00 - 14h45** Trophées du CEFIEC

Cérémonie de remise des prix présentée par Stella DELAVEAU et Thomas BIELOKOPYTOFF, vice-présidents du CEFIEC. En présence de Michèle APPELSHAEUSER, présidente et Xavier VAUTRIN, trésorier national du CEFIEC et des partenaires

14h45 - 15h45 Et si l'on réinventait l'avenir ?

Gabrielle HALPERN, docteur en philosophie

15h45 - 16h15 Pause et visite des stands des exposants**16h15 - 16h55** Former au nouveau métier : vous accompagner... Toujours !

Les membres des groupes de travail CEFIEC : Prescription & Consultation; leadership infirmier

16h55 - 17h15 INTERACT : former les soignants aux enjeux inter-culturels, numériques et relationnels dans le soin aux personnes vulnérables

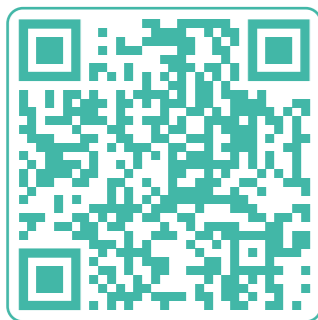
Jean Baptiste BEUSCART et Paul QUINDROIT

17h15 - 17h30 Clôture de la journée

Michèle APPELSHAEUSER, présidente du CEFIEC

17h30 - 18h00 Visite des stands des exposants**19h30 - 02h00** Soirée Festive au CASINO MUNICIPAL

Salle des Ambassadeurs avec terrasse vue sur l'océan sur inscription (75€/personne)



Flashy moi

JEUDI 21 MAI 2026**08h15** Accueil et élargement, café d'accueil, échanges et visite des stands des exposants**08h45 - 09h00** INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Michèle APPELSHAEUSER, présidente du CEFIEC et Nathalie DUVIVIER - QUESADA, Présidente du Comité d'Entente Régional AQUITAINE

Animateurs de la journée : Cécile BARTHOLOME et Vincent ALLAFORT, Directrice et Formateur de l'IFSI de Bagatelle**09h00 - 09h45** Etat des lieux de la santé mentale en France, des jeunes et des étudiants

Aurélien Vautard, directeur des affaires médicales et de la recherche et Florian Porta Bonete, psychiatre hospitalier, du CH. Charles PERRENS de Bordeaux

09h45 - 10h30 Identifier les signes d'alerte en santé mentale, orienter les étudiants en santé vers les accompagnements adaptés

Florence JOSSE, IPA et Laurence GEDON, IDE Case Manager du CH. C. PERRENS de Bordeaux

10h30 - 11h00 Pause - Visite des stands des exposants**11h00 - 11h15** Les compétences psychosociales : un rôle clé pour la résilience des futurs infirmiers

Marielle BOISSART et Michèle APPELSHAEUSER, Bureau National du CEFIEC

11h15 - 12h30 Bien-vivre ensemble dans les instituts de formation

Table ronde : Marc OHANA, Professeur chercheur en ressources humaines et psychologie du travail ; Anne MOREAU, directrice espace santé université Bordeaux; Intza Alcorta, psychologue GHT Bayonne; Anne-Marie DORE, Directrice des soins, membre de l'instance nationale de médiation, ministère de la santé

12h30 - 14h00 Pause déjeuner et visite des stands exposants**14h00 - 14h30** Un projet innovant en Santé Publique au service de la Formation en Sciences Infirmières

Dr Cathie FAUSSAT, Médecin de Santé Publique, AHU ; Dr Paul BREGEAULT, Médecin de Santé Publique ; Jean-Denis AUBRY, MCF Sciences Infirmières, PhD Santé Publique, Directeur du DUSI Université de Tours

14h30 - 15h00 Former au nouveau métier : vous accompagner...Toujours !

Les membres du groupe de travail CEFIEC : Données probantes & Transition écologique et développement durable

15h00 - 15h30 Pause visite et des stands des exposants**15h30 - 16h45** L'approche écoresponsable en soins : une nouvelle dynamique

Table ronde : Fabienne Bejoint-CALVEZ, IDE de l'entreprise Cool alpha; Anouk RICHARD, IBODE MSP Bordeaux-Bagatelle; Dr Chloé GISBERT-MORA, Cheffe de service réanimation polyvalente-USIP CH Bayonne; Jade Vivant, IDE Clinique Belharra de Bayonne; Gorka OYARZUN association Water Family - Du Flocon à la Vague

16h45 - 17h00 Passage de Flambeau clôture des 2 jours de formation**17h00 - 17h30** Visite des stands des exposantsHauts de France
versant sud**Le service sanitaire des étudiants en santé***Une co-construction entre les Instituts de formations du territoire des Hauts de France versant sud, et l'université Picardie Jules Verne*

Par Anne Buisson Présidente du CEFIEC Hauts de France Versant Sud,

Raphaëlle Benveniste Vice-présidente du CEFIEC Hauts de France Versant Sud,

Salomé Cotté (coordinatrice du SSES - UPJV/Ecoles/Académie d'Amiens/ Instituts),

Guillaume STEUX coordinateur Instituts AISNE, Bruno Robert Coordinateur Instituts Somme.

Une réussite du collectif dès 2018 avec la volonté des acteurs à collaborer pour promouvoir la santé publique en Hauts de France an associant les professionnels de l'Éducation Nationale et les structures hospitalières

Dans une approche interministérielle, Mme Agnès Buzin, ancienne ministre des solidarités et de la santé et Mme F. Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ont œuvré à remettre la prévention au cœur de l'action du gouvernement.

La prévention passe notamment par la promotion de comportements favorables à la santé, dont l'impact sur la qualité de vie, sur la morbidité et sur la mortalité est démontré. En effet, face à la précarité, aux difficultés d'accès aux soins, à l'accroissement du nombre de renoncement aux soins, ou encore aux pénuries de médicaments, force est de constater que la prévention est essentielle et permet de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque si elle a été démarrée dès le plus jeune âge afin de faire adopter les bons comportements.

Cette approche s'appuie sur la compétence des professionnels de santé. Dès lors, l'ensemble des professionnels de santé doit acquérir une expertise nécessaire à mener des actions de prévention et de promotion de la santé afin de donner aux individus « les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci »⁽¹⁾.

La compétence à mener des actions de prévention et de promotion de la santé est cruciale et elle doit être largement partagée par les

professionnels de santé.

Une mission de 2 mois est confiée au Professeur VAILLANT⁽²⁾ avec en appui les inspections générales des affaires sociales (IGAS) et de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) a permis d'identifier les pistes et les modalités de mise en œuvre du service sanitaire.

Après la consultation de 125 acteurs locaux, les premières expérimentations dans les villes de Clermont-Ferrand, Dunkerque, Angers et Caen en mars 2018 ont contribué à finaliser le dispositif.

Un cadre législatif, adopté en juin 2018 encadre la mise en place du service sanitaire, prévu dans les maquettes de formation à partir de septembre 2018 et fixe les objectifs principaux.

Le décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé stipule que « le service sanitaire vise à diffuser, partout sur le territoire, et notamment à destination de publics en situation de précarité, des actions de préventions conduites par des étudiants en santé. Dans chaque région, un comité régional, coprésidé par le directeur général d'agence régionale de santé et le recteur, est chargé de déterminer la stratégie visant à assurer la mise en œuvre du service sanitaire, qui s'appuie également sur un pilotage national par un comité national »

RAPPEL DES OBJECTIFS PRÉCISÉS PAR LE CADRE RÉGLEMENTAIRE :

- Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé : développer leurs compétences à mener des actions auprès de tous

les publics.

- Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de publics divers.
- Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles.
- Favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation.

LA CLÉ DE LA RÉUSSITE DU SSES DES HAUTS DE FRANCE VERSANT SUD :

Une co-construction Instituts - écoles/UPJV/ Académie d'Amiens depuis 2018, une adhésion commune pour promouvoir la santé publique

Une coordination commune avec la création d'outils et un suivi tout au long de l'année universitaire, réalisation d'une interface et écoute des problématiques de chacun des acteurs.

Des directeurs de filière convaincus et engagés dans la démarche, des partenaires impliqués et très investis dans la démarche de santé publique.

Un effectif d'étudiants pluridisciplinaire :

- 18 établissements de formation avec 1469 étudiants concernés, 2/3 en soins infirmiers
- 13 instituts de formation en soins infirmiers
- UFR de médecine
- UFR de pharmacie
- UFR d'odontologie
- Une école de sage-femme
- Une école de kinésithérapeute

Les groupes d'étudiants sont composés de 5 étudiants, 85% des groupes sont pluridisciplinaires

1 Charte OTTAWA en 1986

2 Pr Loïc VAILLANT, ancien président de l'université Rabelais de Tour et de la commission santé de la conférence des présidents d'université. Auteur du rapport « Mise en œuvre du service sanitaire pour les étudiants en santé » établi en janvier 2018.

Les étudiants concernés sont en :

- > 2^{ème} année de soins infirmiers
- > 3^{ème} année de médecine
- > 3^{ème} année d'odontologie
- > 3^{ème} année de kinésithérapeute
- > 4^{ème} année de maïeutique
- > 5^{ème} année de pharmacie

Un partenariat construit avec les terrains de stage sur l'académie d'Amiens

294 terrains de stage sur l'académie d'Amiens avec une partie du Montreuillois

80% des terrains sont des établissements scolaires

Dans le but de régionaliser le dispositif, un comité régional est piloté par une coordinatrice où sont présents les différents représentants et acteurs dans la technicité de la réussite du projet (directeurs de chaque filière, représentants de l'éducation Nationale, étudiants).

Une organisation est définie et rythmée par des points d'étapes avec les équipes des formateurs IFSI, acteurs du déploiement du dispositif en proximité. Les cadres de santé formateurs accompagnent chaque groupe tout au long du processus pour étayer les travaux des étudiants et répondre à leur questionnement.

Des réunions de pilotage avec les responsables de chaque filière sont programmées pour déterminer la planification des temps du SSES inter filière, définir un calendrier et argumenter en laissant du temps commun au groupe d'étudiants inter filière

pour construire leur séquence ensemble.

Une concertation avec les acteurs qui permet de recenser les thématiques prioritaires des actions, d'identifier les lieux d'intervention possibles et de proposer des conventions qui lieront la structure de formation de l'étudiant et l'institut bénéficiaire de l'action du service sanitaire.

Ces actions sont déployées auprès d'un public EN et Hors EN.

LE SERVICE SANITAIRE SE DÉROULE EN 4 ÉTAPES :

- > Une formation avec le partage des enseignements selon des supports différents (cours en présentiel ou déposé sur une plateforme), cette étape permet aux étudiants d'acquérir des connaissances en prévention et promotion de la santé.
- > Une démarche en mode projet : les étudiants rencontrent les différents secteurs des lieux d'intervention afin d'élaborer leur projet et répondre aux besoins du public ciblé (un lundi par semaine sur 10 semaines), cette démarche permet à l'étudiant d'acquérir de l'autonomie et des compétences en conduite de projet avec les autres étudiants.
- > La réalisation de l'action de prévention : pendant la période de stage des étudiants,
- > modulable en fonction des structures d'accueil.
- > L'évaluation : les étudiants élaborent un document retraçant leur méthodologie de projet au regard de la thématique choisie et de leur action réalisée sur le terrain en présence d'un professionnel.

Un séminaire régional est organisé pour présenter les travaux des étudiants et permettre les échanges entre professionnels, cette année la thématique retenue est « les inégalités sociales et territoriales de santé ».

Également au sein de chaque institut des séminaires sont organisés pour la présentation des actions en présence des professionnels encadrants, moments de partage entre les étudiants et les partenaires pour affiner les perspectives.

EN CONCLUSION

Le service sanitaire développe une culture de la prévention, un enjeu fort pour la santé de la population avec l'angle du partage des compétences et de la pluridisciplinarité.

La construction du livret de compétences à acquérir par nos étudiants qui remplacerait l'évaluation pourrait rendre les projets menés plus objectifs en renforçant l'implication et le développement personnel de l'étudiant.

Cela développe également la véritable plus-value de l'apport de connaissances du champ de compétences vis-à-vis des autres métiers.

Ce partenariat multidisciplinaire engendre une collaboration et une coopération des différents professionnels de la santé, impliqués dans ce cadre formateur au service de l'usager en prévention pour la santé publique : cela pose les bases d'un bon fonctionnement de la pluridisciplinarité des structures de formation autour des besoins des populations avec prise en compte des spécificités régionales de santé. ♦

Alsace

“ La prévention ça a du bon ! „ à l'IFSI Saint Vincent de Strasbourg

Par Sandrine MONNIER, Jérôme NICOLIN, Pascale OPPICI, cadres de santé formateurs, référents SSES, IFSI Saint Vincent, Strasbourg

Pour soutenir la motivation et l'engagement dans le Service sanitaire des étudiants en santé (SSES) et accompagner l'intégration des savoirs en santé publique, nous avons fait le pari de miser sur les ressources pédagogiques et créatives des étudiants et sur les bénéficiaires de la formation entre pairs lors de cette deuxième édition de la journée inter promotion « bien être et santé ».

Les étudiants de la promotion 2024/2027 (L2), alors en phase de finalisation de leurs projets d'actions dans le cadre du SSES et les étudiants de la promotion 2025/28 (L1) qui s'apprêtent à bénéficier des premiers enseignements de santé publique, ont pu se rencontrer et échanger autour de la diversité des actions de prévention et de promotion de la santé et des publics variés que le SSES concerne.

Les étudiants de L2 ont pu partager leurs expériences dans la préparation du SSES et tester leurs outils et supports de communication avant le jour J. Une occasion également pour eux de se placer dans une posture pédagogique afin de mieux appréhender les actions à venir. Il s'agissait surtout pour eux d'une opportunité de se mettre en scène et de vivre l'expérience de la réciprocité éducative dans une ambiance décontractée auprès d'un public rassurant. Impliqués dans la conception, l'organisation et la logistique de la

journée, (choix de la thématique du challenge et du buffet, estimation du budget, achats, installations matérielles...), ils ont également fait l'expérience de la méthodologie et de la mise en œuvre de projet.

Pour les L1, il s'agissait surtout de permettre une entrée conviviale et en douceur dans les unités d'enseignement de santé publique et d'économie de la santé, de favoriser une dynamique positive autour de la santé publique en lui donnant une coloration pratique dès le début de la formation. Notre objectif était tout autant de valoriser le travail des L2 que de donner envie aux L1 de s'engager en tant que futurs acteurs de santé publique. L'ambiance était donc conviviale, marquée par la cohésion, la bonne humeur, l'esprit d'équipe, le bien-être et le jeu.

AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

« Stands découverte du SSES » : 14 ateliers thématiques et Ludo pédagogiques animés par les étudiants de L2 (hygiène alimentaire, bucco-dentaire, santé sexuelle, vieillir en bonne santé, prévention des troubles musculo-squelettiques au travail, du stress...). Election du meilleur stand en fin de journée : un enjeu de taille qui a révélé la créativité des étudiants et renforcé les compétences de transmission.

Challenge « les grandes figures féminines de la santé publique » : une chasse aux indices et un contre la montre à travers l'exploration des stands. Un défi qui a favorisé l'esprit et la coordination d'équipe chez les L1 amenés à travailler « ensemble » prochainement.

« Ateliers pilates » et « ateliers détente et relaxation » proposés par les formateurs de l'Ifsi : une pause santé pour apprendre à prendre soin de soi.

« Yaourt bar party » : une collation bien être et un moment de partage autour de produits simples ET pour clôturer la journée en beauté, nous avons une nouvelle fois opté pour le Concours d'éloquence « Mon SSES en 180" ». Un moment de partage d'expérience unique où les L2 se sont surpassés et ont véritablement brillé ; Un défi révélateur de talent qui a permis à certains de se dépasser et de gagner en confiance.

Cette année, nous avons également eu le plaisir d'accueillir 4 étudiants en sciences infirmières originaires de Charleroi en Belgique et qui ont été intégrés aux équipes de L1. Une journée riche, appréciée de tous et à reconduire avec la promotion AS avec de nouveaux défis, en vue de sensibiliser les futurs professionnels à leur rôle en santé publique ! ♦



Accueil des participants

Discours d'ouverture

- Denis POSTEL, Président de l'Université de Picardie Jules Verne
- Arne BLESSEL, Vice-Présidente du OCS SFJ de Picardie et Directrice des soins de l'EFSM de la Somme
- Dider RENAULT, Directeur Général du CHU Amiens-Picardie ou son représentant
- Jean-Christophe CANIER, Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
- Pierre MOYA, Recteur de l'Académie d'Amiens

Intervention de l'Agence Régionale de Santé et de Promotion Santé Hauts-de-France sur le service sanitaire

- Laura FERRER, Pilote du service sanitaire à l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
- Florence DOMONT, Chargée de mission à Promotion Santé Hauts-de-France

Le service sanitaire au service des territoires

Présentation d'actions menées par les étudiants sur le territoire de la ville de Beaumont

- Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- École Élémentaire de Europe, Beauvais

Clôture par laetelle SOLLA, Adjointe au Maire de Beauvais en charge de la Solidarité et de la Santé

Pause déjeuner

Le service sanitaire : un levier pour préserver la santé mentale

Présentation d'actions menées par les étudiants sur la thématique santé mentale

- Collège Gabrielle-Marie Soellier, Arras
- Lycée des métiers du vivant, Péronne

Clôture par le CREHPSY Hauts-de-France

Clôture du séminaire

- Sébastien DELLECLUSE, Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Normandie

Attention, l'IFSI ne dispose pas de parkings gratuits à proximité
Cliquez ici pour consulter le guide stationnement à Beauvais

Stationnement possible rue Bot
Parkings gratuits à proximité
Rue Antoine Caron (5min à pi)
Boulevard Amyot d'Amville (5 min à pi)
Boulevard de l'Assaut (10 min à pi)



« Des théories qui guident, un raisonnement qui soigne : relevons le défi ! »

Par Uriel Keradennec, Présidente du CER CEFIEC Bourgogne / ukeradennec@ch-sens.fr / IFMS de Sens Pour le CER Bourgogne

Avec l'ARSI sous la représentation d'Emmanuelle Cartron, Professeure des universités en sciences infirmières à l'Université Paris Cité.

Le 1^{er} avril 2026, une journée de formation sur la thématique de l'enseignement des sciences infirmières et du raisonnement clinique, s'est déroulée sur le site du campus paramédical de Dijon.

À l'origine de cette journée, la réflexion d'un collectif au sein du CER Bourgogne en janvier 2025. A l'aube de la sortie d'un nouveau référentiel de formation en sciences infirmières, alors prévue pour 2026, il s'agissait pour ces membres de commencer à se projeter et travailler sur ce qui paraissait être le fondement de notre discipline : la raison clinique infirmier. Mais comment prendre la mesure de l'évolution de cette formation infirmière si les équipes pédagogiques n'étaient pas elles-mêmes en mesure de parler un langage commun, si elles n'étaient pas suffisamment acculturées aux concepts, théories et modèles des sciences infirmières ?

Pendant une année, le collectif a œuvré pour ouvrir les perspectives : s'intéresser aux modalités d'enseignement du raisonnement clinique à l'échelle nationale et l'internationale, partager

ses pratiques pédagogiques, participer aux conférences, webinaires et autres communications sur cette thématique, et enfin organiser une journée régionale de formation. Pour étendre la dynamique auprès d'un maximum de professionnels, cette journée a été ouverte à tous les cadres de santé formateurs, directeurs, universitaires, professionnels de santé de terrain, étudiants... de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, gratuitement.

Elle a réuni 47 participants autour d'Emmanuelle Cartron, formatrice de l'ARSI formatrice de l'ARSI et Professeure des Universités en Sciences Infirmières à Paris Cité. Le programme suivi était structuré de manière à conjuguer apports conceptuels, scientifiques et réflexion didactique. Ainsi, il s'agissait tout d'abord de se consacrer aux fondamentaux des sciences infirmières et au raisonnement clinique : leur histoire, les savoirs constitutifs et le cadre théorique qui les organise. La suite de la formation s'est axée sur les enjeux pédagogiques, sur la construction des enseignements, l'accès aux ressources scientifiques et à la mise en pratique à partir de situations cliniques, en réfléchissant aux compétences attendues dans l'ensemble des domaines du référentiel de formation 2026.

Entre approches des savoirs théoriques et pédagogies actives, les participants ont pu échanger, partager leurs pratiques, mesurer les enjeux de la transversalité de l'apprentissage du raisonnement clinique aussi bien en institut qu'en milieu professionnel. Avec un détour par l'utilisation des données probantes, le savoir expérimental et la prise en compte des besoins des usagers, le groupe a pu trouver des repères pour penser l'ingénierie de formation et rester au plus proche de la clinique.

Le bilan de satisfaction « à chaud » a montré une satisfaction à 100% dans l'atteinte des objectifs de la formation : « Belle rencontre. Merci pour le pas de côté », « Madame Cartron nous invite à l'humilité dans l'enseignement », « une présentation éclairante sur les perspectives de mobilisations des domaines du référentiel à venir. Un exemple de transversalité à mettre en pratique ». Sur la base de cette formation, il s'agit maintenant pour le CER de poursuivre la dynamique et pourquoi pas réaliser un point étape dans un an pour évaluer dans quelle mesure il a été possible aux professionnels de mettre en application les principes directeurs évoqués lors de cette belle journée. ♦



MACSF

1^{ER} ASSUREUR DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

La MACSF a investi plus de 2 milliards pour soutenir le monde de la santé à fin 2025

© Généré à l'aide de l'IA

Ensemble, prenons soin de demain

macsf.fr

3233 Service gratuit + prix appel



PUBLICITÉ

26_154 - 02/2026

MACSF assurances - SIREN N°775 665 631 - Société d'Assurance Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège Social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX.



BIARRITZ

“FORMER AUJOURD'HUI LES INFIRMIERS DE DEMAIN”

*La réingénierie au service d'un
système de santé équitable,
durable et attractif*



20 & 21 MAI 2026
CENTRE DE CONGRÈS BELLEVUE